Formation à la conduite initiale des grues à tour et test CACES® R487 (catégories 1 et 3)

Personnes concernées
Toute personne appelée à manipuler une grue à tour.

Objectifs de la formation
L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite des grues de chargement en situation de travail, et lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Il devra maîtriser la conduite des grues à tour conformément à la recommandation R.487 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et obtenir le CACES® R.487 de la catégorie visée.

Contexte
Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084 et l'arrêté du 2 décembre 1998.

A l'issue des modules de formation de la catégorie 1 le bénéficiaire de la formation sera capable de :
– Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'une grue à tour à montage par éléments, à flèche distributrice.
– Réaliser les opérations d'élingage des charges en sécurité.
– Réaliser les opérations de conduite et les manoeuvre en respectant les règles de sécurité.
– Réaliser les opérations de conduite et les manoeuvre à l'aide d'une télécommande en respectant les règles de sécurité (optionnel).
– Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien quotidien en identifiant les éventuels dysfonctionnements ou anomalies (câbles de levage, assemblages, structure) pour en rendre compte.
A l'issue des modules de formation de la catégorie 3 le bénéficiaire de la formation sera capable de :
– Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'une grue à tour à montage automatisé.
– Réaliser les opérations d'élingage des charges en sécurité.
– Réaliser les opérations de conduite et les manoeuvres d'une grue à tour à montage automatisé, en respectant les règles de sécurité.
– Réaliser les opérations de conduite et les manoeuvres en cabine (optionnel).
– Réaliser les opérations de translation sur rail des grues à tour à montage automatisé en sécurité (optionnel).
– Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien quotidien en identifiant les éventuels dysfonctionnements ou anomalies (câbles de levage, assemblages, structure) pour en rendre compte.

Contenu de la formation
FORMATION THÉORIQUE
A – Connaissances générales,
B – Technologie des grues à tour,
C – Les principaux types de grues à tour – Les catégories de CACES®,
D – Notions élémentaires de physique,
E – Stabilité des grues à tour,
F – Risques liés à l'utilisation des grues à tour,
G – Exploitation des grues à tour,
H – Accessoires de levage et règles d'élingage,
I – Vérifications d'usage des grues à tour.
FORMATION PRATIQUE
A – Prise de poste et vérification,
B – Conduite et manoeuvres,

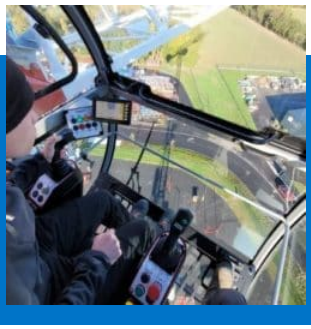

Formation à la conduite initiale des grues à tour et test CACES® R487 (catégories 1 et 3)

C – Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance,
D – Translation sur rails (en option pour toutes les catégories),
E – Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option pour les catégories 1 et 2),
F – Conduite en cabine (en option pour la catégorie 3).

Code RS ou RNCP

L'information actualisée mentionnant le libellé exact de la certification, le code RS, le nom du certificateur et la date d'enregistrement de la certification se trouve en lien de chacune d'entre-elle ci-dessous :

- ***Code RS :*** *Catégorie 3 – RS6936*
- ***Certificateur :*** *INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE*
- ***Date d'échéance de l'enregistrement :*** *29/10/2029*

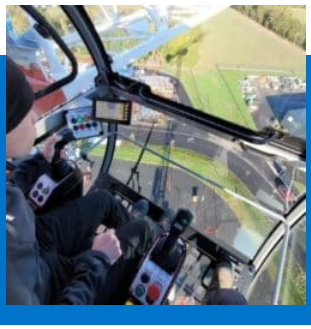

Formation à la conduite initiale des grues à tour et test CACES® R487 (catégories 1 et 3)

Prérequis
Aucun prérequis n'est demandé mais la compréhension du français nécessaire à la mise en oeuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée

Durée
5 à 10 jours.
Variable selon : l'expérience de l'apprenant et le centre de formation.
Durée pour plusieurs catégories : sur devis

Formateurs
Formateur spécialisé en conduite en sécurité, justifiant d'une expérience dans la conduite des grues et les travaux publics. Il est formé à la pédagogie via le process City'Pro.

Dispositifs de suivi
Feuille d'émargement et attestation de stage

Lieu de formation
Au sein d'un centre City'Pro ou dans l'entreprise du candidat si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation R487

Méthodes pédagogiques
Nos formateurs experts utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient.
Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique.

Validation des acquis
Selon les modalités d'examen définies dans la R.487 de la CNAM et organisées sous la forme d'un test théorique et pratique. Cet examen est réalisé uniquement par un testeur qualifié.
Les agences exclusivement référencées sur INRS peuvent délivrer les catégories sur lesquelles elles sont certifiées.

Délais d'accès
Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

Modalités d'accès
Consultez la page centre sur le site city-pro.info

Accessibilité
Nos prestations pédagogiques sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous remercions de nous informer de votre situation lors de vos échanges avec nos équipes administratives.
Notre référent handicap vous contactera et prendra toutes les dispositions possibles pour adapter votre parcours de formation.

Tarifs et financements
En centre City'Pro ou sur city-pro.info